

BOISSY

MAG

Août/septembre 2026 #199

www.ville-boissy.fr



UNE RENTRÉE PLEINE D'ÉNERGIE !

• Retrouvez toutes les actualités de votre ville



- 03 > Édito
- 04 > Retour en images
- 06 > Actualités
- 10 > Cadre de vie
- 19 > Focus
- 21 > Enfance
- 23 > Jeunesse
- 25 > Vie associative
- 27 > Hommage
- 28 > Libre opinion
- 30 > Infos pratiques



4 > Escale boisséenne



14 > Cours Oasis à l'école Amédée Dunois



17 > Ouverture des Jardins de la Ferme



21 > L'été aux accueils de loisirs

Directeur de la publication Régis Charbonnier, Maire ,7 bd Léon Révillon, 94470 Boissy-Saint-Léger, Tél : 01 45 10 61 61, www.ville-boissy.fr, Facebook Ville de Boissy-Saint-Léger > Crédits photos Services municipaux, Christel Groshenry > Rédaction Alice Broutin - Camille Martineau - Direction de l'Action culturelle - Services de la Ville > Maquette Service des Relations publiques, Dépôt légal à parution, Imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts > Impression Imprimerie RAS, 6 avenue des Tissonvilliers, 95400 Villiers-le-Bel, Tél : 01 39 33 01 01



> Je vous souhaite à toutes et tous une très belle rentrée.



Votre maire,
Régis Charbonnier

Chères Boisséennes, chers boisséens,

J'espère que chacune et chacun d'entre vous a profité d'un bel été, entre repos, retrouvailles et petits plaisirs estivaux.

L'été, à Boissy, n'est jamais un temps mort. C'est au contraire une période propice aux travaux qui améliorent notre cadre de vie au quotidien. La chaussée de la rue de l'église a fait peau neuve, avec des trottoirs élargis pour plus de confort et de sécurité. Les aménagements du Belvédère ont ouvert au public. Des travaux ont été menés dans plusieurs écoles de la ville. Et surtout, notre école Dunois s'est dotée d'une cour oasis.

À la rentrée, les élèves ont eu la belle surprise de découvrir une cour entièrement transformée : moins de bitume, plus de végétation, des espaces ombragés pour se protéger des fortes chaleurs, des zones de jeux repensées pour laisser plus de place à la nature et à l'imagination des enfants. Cette cour oasis, c'est un îlot de fraîcheur pensé pour le bien-être des élèves toute l'année, mais aussi une réponse concrète aux enjeux climatiques qui touchent aussi nos écoles.

L'été boisséen, c'était aussi et surtout un été d'animations, avec Boissy l'été ! L'Escale Boisséenne a rassemblé petits et grands pendant deux semaines d'ateliers, de jeux et de soirées enchantées. Les cinémas en plein air, comme les autres rendez-vous de l'été, ont eux aussi rencontré un très beau succès. C'est le signe du dynamisme de notre ville, et de l'attention que mon équipe municipale et moi-même portons à son attractivité.

Organiser des événements tout au long de l'été, c'est offrir à celles et ceux qui ne partent pas la possibilité de profiter pleinement de la pause estivale. C'est une manière de rendre l'été accessible à tous. C'est créer des moments de partage, de rencontre, de fête. C'est donner à nos enfants et à nos jeunes des souvenirs d'été. C'est vivre la ville autrement. Se retrouver, tout simplement.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des services municipaux, mobilisés sans relâche tout au long de l'été et je vous souhaite à toutes et tous une très belle rentrée.

Bien fidèlement.

1



1



2



2



3



1 > Du 17 juillet au 1^{er} août, l'**Escale Boisséenne** a animé l'été des Boisséens avec de nombreuses activités et animations pour tous les âges. Cet événement convivial a rencontré un beau succès.

3



2 > Fête du Centre social

Le Centre social Michel Catonné a célébré le début de l'été le jeudi 2 juillet dans une ambiance conviviale avec les associations Bouje et Starpeace.

3 > Soirée des récompenses sportives

Le 23 juin, la ville a récompensé les sportifs des associations boisséennes en présence du maire, Régis Charbonnier. Des coupes ont été remises pour saluer leurs performances de l'année.

Le Potager du Bois : le bio en circuit court

Le Potager du Bois propose aux habitants de Boissy-Saint-Léger des produits bio, locaux et de saison, directement auprès de producteurs engagés.

Deux formules sont disponibles : **un contrat AMAP** pour des paniers de légumes bio sur 8 mois ou une commande mensuelle de fruits, légumes, pains, fromages, viandes, miel et bien d'autres produits, à régler à la livraison. Rendez-vous **chaque vendredi à 18 h 45 au stade Laveau à Boissy-Saint-Léger** pour rencontrer les bénévoles et découvrir le fonctionnement de l'association.

Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, les associations *Ensemble pour Réussir* et *Boissy Run*, en partenariat avec le Centre social Michel Catonné et le CME-CMJ, organisent les Foulées Roses le **samedi 3 octobre**.

La course se déroulera dans le bois situé à proximité de la Ferme. L'événement se tiendra **de 9h à 15h**, avec un **départ à 10h pour les adultes et à 11h pour les enfants**.

La **Marche Boissy en Rose** aura lieu le **samedi 3 octobre**. Rendez-vous à **9h45 sur l'Esplanade Joséphine Baker**, avec une touche de rose.

Une vente de rubans et d'objets confectionnés par les ateliers **Culture et création** et **Crochet Café** sera organisée au profit de la **Ligue contre le cancer**. Un moment convivial autour d'un pot sera proposé à l'arrivée à la Ferme.



Préservons notre faune locale

Le Domaine du Piple et les espaces boisés de Boissy-Saint-Léger abritent une faune sauvage précieuse, notamment des daims et des chevreuils.

Pour préserver ces espèces et favoriser une cohabitation harmonieuse, il est essentiel de respecter quelques règles simples : tenir son chien en laisse, rester sur les sentiers et observer les animaux à distance, sans chercher à les approcher ni à les nourrir. Ensemble, adoptons les bons gestes pour protéger notre biodiversité.

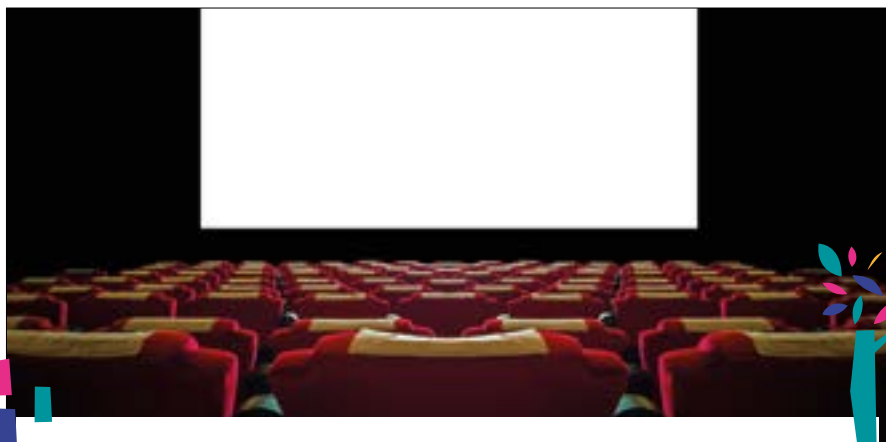


Le Marché de Noël prépare son retour

Le Marché de Noël fera son grand retour du **27 au 29 novembre 2026**, à la **salle des Fêtes de la Ferme** et sur son parking.

Une quarantaine d'exposants proposera des idées cadeaux, des produits gourmands et des créations artisanales dans une ambiance chaleureuse. De nombreuses animations rythmeront le week-end : présence du Père Noël, maquillage, petit train, retraite aux flambeaux, ainsi que des spectacles et animations sur le thème du cirque avec magicien, carrousels et bien d'autres surprises.

Les inscriptions des exposants sont ouvertes depuis le **31 août**. Les tarifs sont fixés à **80 € pour un barnum extérieur** et **115 € pour un stand intérieur**.



Le Boissy Film Festival fait son cinéma

C'est dans un cinéma paré de ses nouveaux fauteuils, que s'ouvrira la première édition du Boissy Film Festival.

Pendant 12 jours, le festival célébrera le cinéma sous toutes ses formes à travers une programmation riche et variée :

- Une sélection de films présentés en compétition au Festival de Cannes 2026, dont la Palme d'Or Fjord de Cristian Mungiu.
- Un hommage au 7^{ème} art avec une programmation consacrée aux grands classiques du cinéma et du spectacle.
- Des avant-premières exclusives.
- Une carte blanche à la jeunesse, avec des séances programmées par de jeunes Boisséennes et Boisséens.
- Les rendez-vous incontournables : Ciné-thé, Ciné-club et Mon P'tit Ciné.

Le Ciné-club, en partenariat avec l'association Boissy Environnement et Transition, proposera le documentaire La Théorie du boxeur de Nathanaël Coste, consacré aux enjeux de l'agriculture face au dérèglement climatique.

Mon P'tit Ciné accueillera exceptionnellement un Ciné Danse autour du programme «Et toi, tu rêves en couleur ?», animé par la chorégraphe Caroline Ducrest.

Ouverture en fanfare le vendredi 2 octobre à 19h30

Le festival débutera avec un concert gratuit du BSL Orchestra, consacré aux plus grandes musiques de films, suivi de la projection du classique Chantons sous la pluie.

Cinéma Le Forum – Esplanade Joséphine-Baker

Braderie des affiches

Tout au long du festival, une braderie d'affiches de films permettra aux cinéphiles de repartir avec un souvenir de leurs œuvres préférées.

Le Boissy Film Festival, c'est douze jours de découvertes, de rencontres et d'émotions pour tous les amoureux du cinéma.

Collecte des déchets ménagers spéciaux

Chaque 4^{ème} dimanche du mois, de 10 h à 12 h 30, un collecteur mobile de Grand Paris Sud Est Avenir est présent sur le marché de la Ferme (6, rue de Sucy) pour permettre aux habitants de déposer leurs déchets ménagers spéciaux.

Ce service gratuit accueille :

- les piles, batteries, ampoules
- les peintures, solvants
- les huiles de vidange
- les produits phytosanitaires
- les bouteilles de gaz
- les capsules de protoxyde d'azote, extincteurs et thermomètres à mercure.

En déposant ces déchets dans cette collecte dédiée, vous contribuez à la protection de l'environnement et permettez leur traitement dans des filières adaptées.

Pour connaître la liste complète des déchets acceptés et obtenir davantage d'informations, rendez-vous sur le site d'EcoDDS ou contactez le Service Relation des Usagers de Grand Paris Sud Est Avenir au 01 41 94 30 00.





Grand nettoyage d'été à la Haie-Griselle

Les 29 et 30 juin, une vaste opération de nettoyage a été menée dans le quartier de la Haie-Griselle, notamment sur l'avenue du Général-de-Gaulle.

Mobilisés dès 6 heures du matin, les agents ont procédé au nettoyage de la voirie et à l'évacuation des feuilles et déchets accumulés, y compris sous les véhicules en stationnement. Pour permettre le bon déroulement de cette intervention, **58 véhicules ont été mis en fourrière, dont 10 expertisés et déclarés à l'état d'épave.**

Cette opération a mobilisé la Police municipale, GPSEA, les services techniques de la Ville et l'ASGE, dans un objectif commun : offrir aux habitants un cadre de vie plus propre et plus agréable.



Un fort intérêt des Boisséens pour l'achat groupé d'énergie

Dans le cadre du partenariat entre la Ville et Ecodigo, plusieurs réunions publiques d'information ont été organisées afin de présenter aux habitants le dispositif d'achat groupé d'électricité et de gaz.

Ces rencontres ont suscité un véritable intérêt : de nombreux Boisséens se sont déplacés pour découvrir le fonctionnement de cette démarche, poser leurs questions et échanger avec les équipes d'Ecodigo sur les solutions leur permettant de réaliser des économies sur leurs factures d'énergie.

Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de cet accompagnement, des rendez-vous individuels ont également été proposés. Les habitants ont ainsi pu recevoir des conseils personnalisés et être accompagnés dans leurs démarches, en fonction de leur situation et de leurs besoins.

Devenez agent recenseur pour votre commune !

Campagne 2027 : du 21 janvier au 27 février

En collaboration avec l'INSEE, la commune est responsable de l'organisation du recensement de la population.

La municipalité lance un appel à candidatures pour participer à cette opération de service public comme agent recenseur.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter le service des Affaires générales (01 45 10 61 16), qui pourra vous apporter des précisions sur les modalités de recrutement et sur la mission.

L'activité d'agent recenseur s'exerce principalement en soirée, entre 18h et 20h en semaine, ainsi que le samedi de 10 h à 18 h, afin de rencontrer les habitants lorsqu'ils sont le plus susceptibles d'être présents à leur domicile. La rémunération est fixée en fonction du nombre de logements recensés.

Dépôt des candidatures avant le 15 novembre 2026

**Par courrier à Mairie
service des Affaires générales
7 boulevard Léon Révillon
94470 Boissy-Saint-Léger
Mail : à.affaires.gene-
rales2@ville-boissy.fr**





Requalification de l'ex RN19 : un projet majeur enfin lancé

Après plusieurs années d'échanges et de longues négociations, le projet de requalification de l'avenue du Général Leclerc (ex RN19) va enfin entrer dans une phase concrète.

Les premières études visant à transformer l'ancienne nationale en boulevard urbain ont permis d'estimer à 10M€ TTC le coût de sa transformation de la gare RER de Boissy Saint Léger au Repos de la Montagne à Limeil Brévannes.

«Nous avons obtenu un premier succès avec l'inscription dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région 2025 d'une enveloppe de 7M€ partagée entre l'Etat et la Région ; mais le refus réitéré du Département du Val-de-Marne de classer l'avenue en Route Départementale, de la cofinancer et même d'assurer la Maitrise d'Ouvrage des travaux nous ont fait perdre plus de deux ans» précise le maire.

Dès le début des discussions, la municipalité a toujours défendu une ambition claire ; transformer cette ancienne nationale en un boulevard urbain sécurisé, plus agréable, plus végétalisé et adapté aux mobilités douces, avec notamment la création d'une piste cyclable séparée et un aménagement offrant davantage de place à la nature et aux piétons.

Malgré ces propositions, le Département du Val-de-Marne a maintenu son refus de s'engager à nos côtés. Quant à eux les villes et le Territoire GPSEA doivent elles financer les investissements en assainissement et enterrer les réseaux électriques, de fibre, de gaz et de téléphonie...

Grâce à la détermination du maire, de l'équipe municipale le nouveau préfet Stanislas Bourron, très réactif, a organisé en Préfecture une réunion avec tous les acteurs du dossier le 3 juillet et a permis d'aboutir à une solution.

Un accord est désormais conclu avec le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir, qui assurera la maîtrise d'ouvrage directe de la requalification de la RN19 dans le cadre d'une convention signée entre la ville de Boissy-Saint-Léger, le territoire et la ville de Limeil-Brévannes le Territoire acceptera d'assurer la gestion de la future voirie de l'Etat.

Ce projet d'envergure, attendu de longue date, va enfin pouvoir être engagé. Il permettra de transformer durablement cet axe structurant en un espace plus qualitatif, plus sécurisé et plus respectueux de l'environnement ; contribuant ainsi à améliorer le cadre de vie des habitants et à rapprocher les quartiers Savereau et Centre. Notre magazine se fera l'écho des prochaines étapes de cette transformation attendue.

La municipalité tient à saluer l'engagement de Grand Paris Sud Est Avenir, dont le soutien et la volonté d'investir dans les communes du territoire rendent aujourd'hui possible la concrétisation de ce projet structurant au service des habitants de tout le territoire.



Calendrier de la boutique éphémère

15 rue de Paris

Du 14 au 21 SEPTEMBRE

SERENITY WEDDING

Prestations d'accompagnement dédiées aux futurs mariés

Du 21 au 28 SEPTEMBRE

ELORA BINET

Sacs, accessoires, vêtements

Du 28 SEPT au 5 OCTOBRE

LES TOUS PETITS D'ABORD

Bodys pyjamam, robes et ensemble, tenues de cérémonies

Du 5 au 12 OCTOBRE

LA BRETAGNE EN BALADE

Produits bretons, sardines, gâteaux...

Du 12 au 19 OCTOBRE

ATELIER LES COULEURS DU MONDE

Bijoux pierre, minéraux, déco ésotérique

Du 19 OCTOBRE AU 26 OCTOBRE

SERENITY WEDDING

Prestations d'accompagnement dédiées aux futurs mariés

Du 2 au 9 NOVEMBRE

ATOUTMARK

Prêt à Porter SCHOTT Homme/Femme/Enfant, des sacs à main et accessoires



Entrepreneuriat : un accompagnement gratuit pour lancer ou développer votre activité

Vous avez un projet de création d'entreprise ou souhaitez développer votre activité ? Dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, BGE ADIL lance deux parcours d'accompagnement gratuits à partir d'octobre 2026.

L'Accélérateur Émergence s'adresse aux porteurs de projet souhaitant créer leur entreprise, tandis que l'Accélérateur Création Individuelle accompagne les entrepreneurs ayant créé leur activité depuis moins de trois ans.

Ces dispositifs, destinés en priorité aux habitants et entrepreneurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou à proximité, proposent un accompagnement personnalisé pour sécuriser et développer chaque projet.

Début des prochaines promotions : octobre 2026
Places limitées – candidatures ouvertes dès maintenant.

Plus d'informations et candidatures sur www.bge-adil.eu ou par mail à cadiou@bge-adil.eu.

Inscription au banquet des seniors OU au colis festif



À l'occasion des fêtes de fin d'année, vous pouvez opter pour le banquet des seniors ou pour un colis festif.

Les demandes sont réservées aux Boisséens âgés de 65 ans et plus.

Le banquet des seniors 2026 se déroulera le **samedi 21 novembre**.

Les inscriptions pour le banquet et les colis sont ouvertes jusqu'au 30 septembre. Le nombre de places pour le banquet étant **limité à 230**

participants, les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles.

Pour valider leur inscription, les personnes devront fournir ou envoyer :

- ♦ un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- ♦ une carte nationale d'identité (CNI) pour chaque participant, qu'il s'agisse d'une inscription individuelle ou en couple.

Coupon à retourner au CCAS 7 bd Léon Révillon ou à envoyer par mail à ccas@ville-boissy.fr

Banquet 2026, le 21 novembre à la salle des fêtes de la Ferme

Repas à partir de 65 ans

Madame

Nom : Prénom :

Date de naissance : Tel :

Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Tel :

Adresse complète :

Mail :

OU

Colis 2026

Colis festif à partir de 65 ans : 1 personne ☐ couple ☐

Les colis pourront être retirés sur **deux sites de distribution en fonction du domicile.**

☐ En cochant cette case, j'autorise le CCAS à conserver mes coordonnées, pour m'informer des dispositifs et des actions en cours, selon les normes de protection des données (RGPD).

Un bon pour le banquet ou le colis - selon votre choix - vous sera remis lors de votre inscription au CCAS.

Retour sur les travaux

Tout au long de l'été, plusieurs chantiers ont été réalisés afin d'améliorer les voiries, les réseaux et les déplacements dans différents quartiers de la ville.

1 - La rue de l'Église a bénéficié d'une importante opération de requalification. Les travaux ont permis de pérenniser la circulation en sens unique, d'élargir les trottoirs pour renforcer le confort et la sécurité des piétons, de rénover la chaussée et de moderniser l'éclairage public.

2 - Le boulevard de la Gare a également fait l'objet d'une réfection complète de la chaussée entre l'avenue du Général Leclerc et la rue Chirol, réalisée de nuit afin de limiter les perturbations pour les usagers de la gare.

Des bornes lumineuses piétonnes ont été installées au **rond-point Charles-de-Gaulle / Georges-Brassens** afin de renforcer la sécurité des traversées.



3- Par ailleurs, des travaux d'enfouissement des réseaux ont été engagés **rue de Marolles et rue Stanislas Révillon**, contribuant à améliorer la fiabilité des réseaux tout en valorisant le paysage urbain. Enfin, des interventions ont été menées rue Mercière, nécessitant une fermeture temporaire de la circulation.

Ces différents aménagements témoignent de la volonté de la ville de poursuivre la modernisation de ses espaces publics, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de préparer les aménagements de demain.



L'E2C94 : un tremplin vers l'emploi et la formation



Trouver sa voie, construire un projet professionnel et reprendre confiance : c'est la mission de l'École de la Deuxième Chance du Val-de-Marne (E2C94).

L'E2C94 accompagne les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans avec une RQTH), sortis du système scolaire sans diplôme*, grâce à une formation préqualifiante, gratuite et rémunérée. Le parcours alterne remise à niveau, développement des compétences et stages en entreprise afin de découvrir différents mé-

tiers et préparer une insertion professionnelle durable.

À l'E2C94, la motivation est le principal critère d'entrée. Les admissions sont ouvertes tout au long de l'année, et pas seulement en septembre. Une nouvelle promotion de 15 stagiaires est accueillie toutes les six semaines sur chacun des deux sites, à Choisy-le-Roi et Créteil. Pour les habitants de Boissy, le site de Créteil, situé au 59, rue Auguste-Perret (Europarc), est le plus proche.

**Ou bachelier sans solution après l'obtention du baccalauréat.*



Vous souhaitez en savoir plus ?

L'E2C94 organise chaque vendredi à 11 h une réunion d'information collective. Pour participer, inscrivez-vous sur www.e2c94.com ou contactez l'établissement au 01 49 56 20 50.

La nature s'installe dans la cour de l'école Amédée Dunois



Parce que le bien-être des enfants est une priorité, la ville poursuit son engagement en faveur d'un cadre de vie plus durable avec la création d'une cour Oasis à l'école élémentaire Amédée Dunois.

Un véritable îlot de fraîcheur

Parce que leur bien-être est une priorité, la ville poursuit son engagement en faveur d'un cadre de vie plus durable avec la création d'une cour Oasis à l'école élémentaire Amédée Dunois.



Ce projet, financé à hauteur de 350 000 € par la ville, transforme les 1200 m² de la cour en un espace plus végétalisé, plus frais et mieux adapté aux besoins des élèves. Il s'inscrit dans la volonté municipale d'adapter les équipements publics aux défis climatiques tout en offrant aux enfants un environnement propice au jeu, à l'apprentissage et au vivre-ensemble et il a permis la mise en accessibilité de la cantine.

Le majestueux cèdre déjà présent sur le site a été préservé et mis en valeur

Face aux épisodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquents,

les cours Oasis apportent des solutions concrètes. Grâce à la désimperméabilisation des sols et à une végétalisation renforcée, la cour offre davantage de fraîcheur tout en favorisant la biodiversité et une meilleure gestion des eaux de pluie grâce à la création d'une noue paysagère.

Afin de renforcer la végétalisation des Jardins de la Ferme, 3 arbres, 63 arbustes ainsi que 245 vivaces et graminées seront plantés à l'automne, période la plus favorable à leur enracinement et à leur développement.

Une cour pensée pour les enfants... et pour demain

Cette nouvelle cour Oasis offre aux 240 élèves un environnement plus agréable pour jouer, apprendre, se détendre et découvrir la nature au quotidien. Le terrain de sport a été entièrement réaménagé afin de devenir plus ludique, avec l'installation de nouveaux buts de handball et de nouveaux paniers de basket, favorisant la pratique d'une activité physique. Les enfants peuvent également profiter d'une table de ping-pong, d'un hamac et de bancs, autant d'équipements pensés pour diversifier les usages de la cour, encourager les échanges et offrir des espaces de repos et de détente.

Véritable support pédagogique, cette cour permet également aux élèves d'observer la faune et la flore, de mieux comprendre les enjeux liés à la biodiversité et de grandir dans un environnement plus naturel, favorable à leur épanouissement.



Les chiffres clés

€ 350 000 €
investis par la ville

1 200 m² de cour
réaménagés

240 élèves concernés

3 arbres, 63 arbustes et
245 vivaces et graminées
plantés

Un terrain de sport
entièrement réaménagé

Une table de ping-
pong, un hamac et de
nouveaux espaces de
détente

Cap sur le succès de L'Escale boisséenne



Du 17 juillet au 2 août, petits et grands ont profité d'un programme estival riche en loisirs, en animations et en moments de convivialité.

Un été d'animations pour tous

Du 17 juillet au 2 août, le complexe sportif Marcel-Laveau a accueilli la première édition de L'Escale boisséenne, nouvelle formule de Boissy Plage, intégrée à la programmation de Boissy l'Été.

Tout au long de l'événement, les habitants ont profité gratuitement d'une multitude d'animations pour tous les âges : structures gonflables, laser game, activités sportives, ateliers proposés par les associations boisséennes, espaces de détente et animations dédiées aux tout-petits.

Des soirées qui ont rassemblé les Boisséens

Les soirées thématiques, du blind test au karaoké, sans oublier la retransmission de la finale de la Coupe du Monde, ont rencontré un vif succès et réuni de nombreux habitants dans une ambiance conviviale et festive.

Un rendez-vous incontournable

Avec une très belle fréquentation, L'Escale boisséenne a pleinement rempli son objectif : offrir aux Boisséens un lieu de rencontre, de partage et de loisirs, favorisant des vacances de proximité conviviales, gratuites et accessibles à tous.





Un nouveau cœur de vie pour Boissy-Saint-Léger

Longtemps attendu, le paysage et les aménagements au-dessus du tunnel de la déviation de la RN19 sont aujourd'hui devenus une réalité.

Un projet ambitieux devenu réalité

Après plus d'un an de travaux, les nouveaux espaces paysagers sont désormais en grande partie ouverts au public et offrent aux Boisséens un cadre de vie entièrement repensé prolongeant le massif de Grosbois au cœur de la ville.

Porté depuis de nombreuses années par la ville, ce projet avait une ambition claire : transformer les espaces libérés par le chantier de la déviation de la RN19 en un véritable lieu de vie, de rencontre, de loisirs et de détente.

Aujourd'hui, l'objectif est pleinement atteint ; familles, enfants, promeneurs, sportifs, seniors et riverains se sont rapidement appropriés ces nouveaux aménagements, devenus des espaces de partage et de convivialité en plein centre-ville.

Financés par l'Etat et la Région IDF la construction du tunnel et de la

tranche sud de la déviation qui a représenté un investissement de 180 millions d'euros, avait laissé en jachère les terrains de la ville mis à disposition pour sa réalisation. Il n'y avait plus d'argent pour leur rendre un aspect satisfaisant pour les Boisséens. Après des années de combat des financements complémentaires ont été trouvés pour améliorer durablement le cadre de vie des habitants tout en redonnant toute sa place à la nature en ville.

La ville en a profité pour créer une sortie séparée du parking du marché et l'agrandir vers le cimetière et les lieux de culte voisins. Un **ensemble de brumisateurs** financés par la commune, bienvenu dans le contexte de canicule a été implanté à l'arrière du marché.

Une aire de jeux a été implantée pour les plus grands côté « Jardins de la Ferme » et une pour les tout petits installée le long de la rue Mercière dans le quartier du Progrès qui en était dépourvu.

Une ville plus verte et plus agréable à vivre

Avec près de 63 000 m² d'aménagements paysagers, la physionomie du cœur de ville a profondément changé.

Les nouveaux espaces proposent désormais des cheminements piétons confortables, des pistes cyclables, des aires de jeux pour les enfants, des espaces de pique-nique, des transats, un terrain de pétanque ainsi que de nombreux espaces verts propices à la détente et au bien-être.

La plantation de 45 espèces végétales différentes contribue également à renforcer la biodiversité et à offrir davantage de fraîcheur, tout en créant un environnement plus agréable pour les habitants ; mais laissons à ces nouveaux arbres le temps de pousser et prenons en soin nous en avons tant besoin...

Les Jardins de la Ferme : un nouveau lieu de vie et de loisirs

Autrefois identifié comme le secteur du marché de la Ferme, ce lieu a laissé place aux Jardins de la Ferme, un nouvel espace de nature et de convivialité devenu un véritable poumon vert pour les Boisséens. Petits et grands s'y retrouvent aujourd'hui pour se dé-



tendre, jouer et partager des moments en famille ou entre amis. Les nouvelles aires de jeux rencontrent un franc succès auprès des enfants, tandis que les familles profitent pleinement des tables de pique-nique, des espaces de détente et du terrain de pétanque. Avec l'arrivée des beaux jours, les brumisateurs, particulièrement appréciés, permettent aux habitants de se rafraîchir et apportent

une véritable touche de fraîcheur pendant les périodes estivales. Ils participent pleinement à l'attractivité de ce nouvel espace, devenu en quelques semaines un lieu incontournable de la vie boisséenne. Le parking a lui aussi été entièrement repensé afin de faciliter les déplacements et d'améliorer le confort des usagers.



Le secteur Picot - Sucy - Mercière entièrement réinventé

À l'angle des rues de Sucy, Picot et Mercière, un nouvel espace de vie a vu le jour avec de vastes espaces paysagers, une nouvelle aire de jeux, un parking végétalisé et un éclairage public modernisé.

Ces aménagements offrent aujourd'hui un cadre accueillant et sécurisé, favorisant les déplacements doux et les moments de convivialité entre habitants du Progrès.





Le belvédère et l'allée de la Princesse ouvriront bientôt

En cours de finalisation, le belvédère végétalisé situé rue Lacarrière ouvrira prochainement au public avec une traversée piétonne sécurisée qui assurera la liaison entre la plaine du Progrès et l'alignement d'arbres en cours de reconstitution de la magnifique allée du Piple.

Il permettra de profiter d'un panorama exceptionnel sur le Val-de-Marne et Paris et viendra compléter cet ambitieux programme de requalification urbaine. Enfin, très prochainement la sente piétonne des Orchidées, qui part de la rue de Paris, sera prolongée jusqu'au Belvédère et rendue accessible pour compléter les possibilités de balades piétonnes et bucoliques !

Un investissement pour aujourd'hui... et pour demain

Au-delà des nouveaux équipements, cette transformation traduit une vision de notre ville que la municipalité porte de longue date afin de faire de Boissy-Saint-Léger une ville toujours plus agréable à vivre, plus verte et plus conviviale. En redonnant une place importante à la nature, aux mobilités douces et aux espaces de rencontre, la ville offre aux habitants un environnement propice aux loisirs, au partage et au bien-être, tout en préparant durablement l'avenir.

Les chiffres clés

 **180 M€** d'investissement

 **50%** financé par l'état

 **50%** financé par la région

 **63 000m²**
d'aménagements

 **45** espèces végétales
plantées



Un été riche en découvertes pour les accueils de loisirs

Programme des accueils de loisirs

Tout au long de l'été, les accueils de loisirs proposent aux enfants un programme varié mêlant sorties, grands jeux, ateliers créatifs, activités sportives et projets collectifs. Chaque journée est une nouvelle occasion de s'amuser, de découvrir et de partager de beaux moments entre copains.

Au fil des activités, les enfants développent leur autonomie, leur créativité et leur curiosité, tout en apprenant à vivre ensemble dans un esprit de coopération.

Entre rires, découvertes et bonne humeur, les jeunes Boisséens profitent pleinement de vacances riches en aventures et en souvenirs.



Une rentrée réussie pour les 1 881 écoliers boisséens



Après une pause estivale consacrée à l'entretien et à l'amélioration des équipements scolaires, les écoles de Boissy-Saint-Léger ont rouvert leurs portes le 1^{er} septembre pour accueillir les 1 881 élèves de la commune dans les meilleures conditions.

Rentrée 2026-2027

Le 1^{er} septembre, les écoles de Boissy-Saint-Léger ont rouvert leurs portes pour accueillir 1 881 élèves, répartis dans 86 classes au sein des six écoles maternelles et six écoles élémentaires de la commune.

Pour accompagner les enfants et les familles au quotidien, la Ville mobilise ses équipes : **28 ATSEM assistent les enseignants en maternelle, 30 agents assurent la restauration et l'entretien des écoles, tandis que 40 animateurs encadrent les temps périscolaires et extrascolaires.**

Afin de faciliter l'organisation des familles, tous les enfants scolarisés à Boissy sont désormais inscrits automatiquement aux services périscolaires. Les parents peuvent ainsi réserver l'accueil du matin, la restauration scolaire et l'accueil du soir selon leurs besoins.

Des écoles préparées pendant l'été

Durant les vacances estivales, les services municipaux ont poursuivi leurs interventions afin d'offrir aux élèves et aux enseignants des espaces accueillants, fonctionnels et sécurisés.

Plusieurs opérations ont ainsi été réalisées dans les écoles de la ville : travaux d'entretien, interventions techniques, amélioration des équipements, rénovation des espaces extérieurs et renouvellement de matériels.

Parmi les principales réalisations :

- La poursuite de l'**aménagement de la cour Oasis à l'école Dunois**, avec des travaux menés durant l'été

- Le remplacement d'équipements et l'amélioration du confort dans plusieurs écoles (rideaux occultants, éclairages LED, stores, cabanes et jeux extérieurs) ;
- Des interventions sur les installations techniques (électricité, chauffage, visiophones, réseaux) ;
- Le marquage et l'aménagement de certaines cours pour améliorer les espaces de vie des enfants.

Ces travaux, réalisés pendant la période estivale afin de limiter les perturbations, témoignent de l'engagement constant de la Ville pour garantir aux enfants un cadre scolaire de qualité.

Bonne rentrée à toutes les écolières et tous les écoliers boisséens !



Une édition record pour le Festival de la Jeunesse

Les 2 et 3 juillet, le Festival de la Jeunesse a donné le coup d'envoi de la saison estivale à Boissy-Saint-Léger. Organisé par le service jeunesse, avec la direction des affaires culturelles et GPSEA, il a réuni plusieurs générations autour d'animations et de spectacles.

Le 2 juillet, les collégiens et lycéens ont participé à de nombreuses activités : réalité virtuelle, ateliers scientifiques, défis sportifs, tir à l'arc, Just Dance, henné ou encore fabrication de badges, avec la participation des jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Le 3 juillet, entre 1 200 et 1 500 personnes ont assisté au Boissy Talent Show, suivi des concerts de Lyn Pega, Navyblu, Ars-N et Sensey, qui ont enflammé la scène. La soirée s'est conclue par la remise des prix : Meiza et MéoChrist ont remporté le Prix du Public, tandis que Dod a reçu le Prix du Jury. Les lauréats se produiront lors de la saison culturelle 2026-2027, Dod bénéficiant également d'un accompagnement artistique au BSL Studio.

Cette deuxième édition confirme le succès grandissant du Festival de la Jeunesse, devenu un rendez-vous incontournable pour révéler les talents locaux et rassembler les Boisséens.



Le SIJ, désormais secouriste en santé mentale



Les 21 et 22 mai derniers, l'ensemble des agents du Service Information Jeunesse (SIJ) a suivi la formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), organisée à la Maison des Jeunes.

À l'issue de ces deux journées, toute l'équipe est désormais for-

mée aux premiers secours en santé mentale. Cette formation permet aux professionnels de mieux repérer les premiers signes de souffrance psychique, qu'il s'agisse d'anxiété, de dépression, de crises de panique, de troubles liés au stress, de conduites addictives ou encore de situations de

crise. Les agents acquièrent ainsi les bons réflexes pour écouter, rassurer, apporter un premier soutien et orienter les jeunes vers les professionnels compétents lorsque cela est nécessaire. Cette démarche témoigne de l'attention de la municipalité au bien-être des jeunes.

Inscrivez-vous à la Soirée de la réussite

Tu as entre 16 et 25 ans et tu as obtenu un diplôme ou une distinction scolaire, professionnelle, sportive, artistique ou culturelle au cours de l'année 2025-2026 ?

La ville t'invite à participer à une soirée festive organisée en l'honneur des jeunes Boisséens.

Samedi 12 décembre 2026
Salle des fêtes de la Ferme
De 18 h 30 à 22 h

Inscris-toi dès maintenant auprès de la Structure Information Jeunesse (SIJ) en retournant le coupon d'inscription. Après confirmation, tu recevras une invitation précisant le déroulement de la soirée. Tu pourras être accompagné de deux personnes.

Renseignements et inscription SIJ
Maison des jeunes - 11, Rue Gisèle-Halimi
01 45 69 55 11 - 01 45 69 55 11



Exposition Arc en Ciel : créativité et savoir-faire

Du 29 au 31 mai, la salle des fêtes de la Ferme a accueilli l'exposition annuelle de l'association Arc en Ciel.

Les visiteurs ont pu découvrir la diversité des créations réalisées par les adhérents : cartonnage, mosaïque, patchwork, vitrail, peinture sur porcelaine, marqueterie ou encore tricot et point compté, illustrant la richesse des savoir-faire artisanaux. L'exposition a également mis en lumière les activités de convivialité proposées par l'association tout au long de l'année, favorisant les rencontres et les échanges entre adhérents.

Le maire, Régis Charbonnier, ainsi que plusieurs élus se sont rendus sur place afin de rencontrer les participants et saluer la qualité de leur travail ainsi que leur engagement.

Un beau moment de partage et de mise en valeur du dynamisme associatif local.

Le Club Arc en Ciel est une association créée en 1972, animée par des bénévoles. Elle propose aux habitants des activités de loisirs variées favorisant la convivialité, la créativité et les échanges : ateliers d'artisanat, jeux, lecture, randonnée et sorties culturelles.

Ouvert aux personnes majeures, le club permet, via l'adhésion, de participer à l'ensemble de ses activités tout au long de l'année.

Club Arc-en-Ciel

6 rue de Sucy

Tél : 01 45 98 30. 7

Email : clubarcenciel.boissy@sfr.fr

Site : clubarcencielboissy.fr



Un voyage miniature au cœur du modélisme ferroviaire

Les passionnés de trains miniatures, les curieux et les familles ont rendez-vous les 24 et 25 octobre 2026 à la salle des fêtes de la Ferme pour la nouvelle édition de MODELFER, l'exposition de modélisme ferroviaire organisée par le Club de Modélisme Ferroviaire en partenariat avec la ville de Boissy-Saint-Léger.

Durant tout le week-end, les visiteurs pourront découvrir des réseaux ferroviaires miniatures, des reproductions minutieuses, des maquettes animées ainsi que le savoir-faire de passionnés qui partageront leur univers et leur expertise.

Que vous soyez amateur de modélisme ou simplement à la recherche d'une sortie originale en famille, MODELFER vous promet un voyage fascinant au cœur du monde ferroviaire miniature.



Informations pratiques :

Samedi 24 octobre de 10h à 18h et dimanche 25 octobre de 9h à 17h

Salle des fêtes de la Ferme - 6, rue de Sucy

Entrée : 2 € – Gratuit pour les moins de 12 ans.

L'association Peintres en Herbe expose ses créations

L'association Peintres en Herbe vous invite à découvrir son exposition annuelle, qui se tiendra du 2 au 4 octobre 2026 à la salle des fêtes de la Ferme.

Pendant trois jours, les visiteurs pourront admirer les œuvres réalisées par les adhérents de l'association autour de plusieurs thèmes, dont « Femmes d'ici et d'ailleurs », « Les continents » et « L'espace zen », ainsi que de nombreuses autres créations.

Cette édition accueillera également Virginie Aiche, artiste peintre en bouche spécialisée dans l'aquarelle, invitée d'honneur pour la deuxième année consécutive. Le vendredi, elle réalisera une démonstration de peinture en présence des élèves des écoles de Boissy. Que vous soyez amateur d'art ou simple curieux, cette exposition est une belle occasion de rencontrer des artistes passionnés et de partager un moment convivial autour de la création.



Informations pratiques

Du vendredi 2 au dimanche 4 octobre 2026, de 10h à 19h.

**Salle des fêtes de la Ferme
6 rue de Sucy**

Deux sœurs boisséennes au sommet de la gymnastique rythmique



Eya



Myriam

Installées à Boissy-Saint-Léger depuis trois ans, Eya Boushih (17 ans) et sa sœur Myriam (13 ans) font partie des meilleures gymnastes rythmiques françaises. Toutes deux évoluent au sein du GRS Paris Centre, l'un des clubs les plus prestigieux d'Île-de-France, et appartiennent à l'élite nationale : un niveau réservé à seulement 12 seniors et 8 juniors en France.

Passionnées depuis l'âge de 4 ans, elles ont découvert la gymnastique rythmique grâce à leurs parents. Au fil des années, elles ont franchi tous les échelons jusqu'à intégrer le plus haut niveau de leur discipline.

Si Eya s'épanouit en individuel, où son perfectionnisme et son exigence personnelle font la différence, Myriam préfère les épreuves en ensemble, séduite par l'esprit d'équipe et la solidarité qui les caractérisent.

Elles s'entraînent sous la direction d'**Anne-Valérie Barrel**, entraîneuse de haut niveau, juge internationale et figure reconnue de la gymnastique rythmique française, au sein du GRS Paris Centre.

Leur quotidien est rythmé par plus de **24 heures d'en-**

traînement par semaine, auxquelles s'ajoutent plusieurs stages intensifs et de nombreuses compétitions. Chaque année, elles participent à plusieurs **compétitions nationales et internationales** de gymnastique rythmique. En janvier 2027, les deux sœurs participeront aux **Championnats de France**, en individuel et en ensemble. Eya représentera également la France lors des **Jeux méditerranéens 2026**, organisés à Tarente, en Italie.

Pour concilier études et sport de haut niveau, les deux jeunes Boisséennes suivent une scolarité à horaires aménagés à Paris. Eya intégrera prochainement une école d'infirmière, tandis que Myriam rejoindra à la rentrée le prestigieux collège **Rognoni – École des Enfants du Spectacle**.

Derrière leurs performances se trouvent également des parents très investis, qui les accompagnent dans tous leurs déplacements et financent les compétitions, les stages et les équipements. Grâce à leur travail, leur détermination et leur passion, Eya et Myriam portent haut les couleurs de Boissy-Saint-Léger sur les plus grandes scènes de la gymnastique rythmique.

Groupes de la majorité municipale

Boissy pour tous, décidons ensemble
Groupe socialiste et apparentés, société civile**Un été chaud !**

L'été que nous venons de vivre n'a pas été un été comme les autres : les températures ont atteint des niveaux records.

Depuis plusieurs années, nous alertons sur la nécessité de nous adapter aux crises climatiques et énergétiques. Notre responsabilité est d'aller au-delà des paroles en agissant concrètement !

Dès le mois de mai la ville a livré des climatiseurs et des ventilateurs dans l'ensemble de nos écoles, une semaine avant le premier épisode de canicule. Des brumisateurs ont également été installés afin d'améliorer le confort des enfants dans les cours d'écoles.

Ces actions s'inscrivent dans un plan pluriannuel d'investissement destiné à adapter durablement notre patrimoine public aux nouvelles réalités climatiques.

Nos bâtiments municipaux poursuivent leur rénovation thermique, afin d'être mieux protégés aussi bien du froid de l'hiver que des fortes chaleurs de l'été. Le groupe scolaire Jacques-Prévert en est un exemple majeur : plus de 2 millions d'euros inscrits au budget 2026 pour sa rénovation. Nous développons également les îlots de fraîcheur partout où cela est possible avec l'installation de brumisateurs, dont deux équipements pérennes dans la plaine de la Haie Grisselle et aux Jardins de la Ferme.

Sans oublier l'Escale boisséenne (ex Boissy Plage) qui offre chaque été un véritable espace de détente, de fraîcheur et de convivialité aux familles.

Plus largement, l'ensemble de nos aménagements urbains évolue. Le quartier du Progrès, avec ses noues paysagères, en est une illustration concrète, tout comme les nouveaux aménagements de la Ferme, conçus pour laisser pénétrer l'eau et préserver l'humidité des sols.

L'engagement le plus emblématique reste la transformation progressive de toutes nos cours d'école en **cours Oasis**. Nous remplaçons les surfaces bitumées par des espaces végétalisés qui apportent de l'ombre, de la fraîcheur et un meilleur confort pour nos enfants. Après l'école primaire Jean-Rostand l'an dernier, c'est au tour de l'école Amédée-Dunois cette année. D'ici la fin du mandat, toutes les écoles de la ville auront bénéficié de cette transformation.

Nous n'attendons pas que les conséquences du changement climatique s'imposent à nous : nous agissons, année après année, pour mieux protéger les Boisséennes et les Boisséens.

Face au défi climatique, vous pouvez compter sur notre détermination.

Bonne et excellente rentrée à toutes et à tous.

Contact : sectionboissy@gmail.com

Elus de la majorité municipale - Boissy Ecologie et Solidarité

« Notre maison brûle, et nous regardons ailleurs. » J. Chirac, sept 2002. Et depuis ?

Plan climat – coordonner les différentes collectivités

En juin nous écrivions un article sur la vertueuse désimper-méabilisation des sols. Boissy a largement engagé ce travail. Il faut aller plus loin, adapter nos logements, nos déplacements, notre alimentation et, globalement, nos façons de vivre, pour amortir les chocs climatiques présents et à venir et construire une ville où il fera bon vivre, malgré les épisodes plus intenses et plus fréquents.

Des textes existent déjà : Le Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, le Plan Climat-Air-Énergie Métropolitain, la Stratégie climat départementale 2024-2028, le Plan Climat Air Énergie Territorial. C'est au niveau de notre territoire (GPSEA) que se décident les règles d'urbanisme (PLUi), par exemple autoriser ou pas de peindre les toits en blanc pour réduire la chaleur dans les habitations. Tous ces niveaux de décisions compliquent les choses et tous les partis politiques n'ont pas la même conscience des urgences, les partis de droite refusant de changer notre modèle économique suicidaire.

Boissy prendra toute sa place pour que les choses avancent.

F. Canale, C. Larger, R. Zabeur - Contact : courrier@ecolos-bsl.fr

Elus de la majorité municipale - Communiste

Face à la répétition des épisodes de canicule liés au dérèglement climatique, les élus communistes de Boissy-Saint-Léger alertent l'État et les bailleurs sociaux sur l'urgence d'équiper chaque logement social de volets efficaces. Chaque été, des milliers de familles modestes subissent des températures insupportables dans leur propre appartement, faute de protection solaire digne de ce nom. Personnes âgées, jeunes enfants et malades chroniques paient le prix fort de cette négligence, avec des risques réels pour leur santé, parfois pour leur vie. Ce n'est plus un simple confort mais une question de justice sociale et de santé publique. Nous demandons que l'installation de volets devienne une obligation légale dans tout le parc social, financée par l'État et les bailleurs, sans être renvoyée à de vagues plans de rénovation énergétique sans échéance contraignante ni laissée à la charge des locataires. L'adaptation au changement climatique doit être une priorité immédiate, pas une promesse pour demain. Les élus communistes de Boissy-Saint-Léger appellent les habitants à se mobiliser avec eux pour exiger des logements dignes, sûrs et adaptés aux réalités climatiques désormais les nôtres.

M. Barthes, C. Conti, L. Normand - Mail : pcfboissysaintleger@gmail.com - Facebook : [pcfboissysaintleger](https://www.facebook.com/pcfboissysaintleger)

Groupes de l'opposition

Engagés pour Boissy

Chers Boisséens,

Depuis les élections, vous êtes nombreux à nous alerter sur des difficultés qui empoisonnent votre quotidien : l'insécurité rue de Paris, les rodéos sauvages - notamment à la Haie Griselle, les difficultés d'accès aux activités d'été pour les assistantes maternelles, la réduction des activités du Relais Petite Enfance ou encore le manque d'entretien des lacs de la Haie Griselle.

Nous partageons votre inquiétude. **Mais nous ne pouvons pas faire semblant de découvrir ces problèmes.**

Ils étaient déjà connus avant les élections. Nous les avons identifiés, dénoncés et avons construit, avec les Boisséens, le programme « Engagés pour Boissy » pour y répondre de manière concrète. Chacun pouvait alors comparer deux projets et deux visions pour notre ville.

Les Boisséens ont fait un choix. Nous le respectons. Mais une élection municipale engage l'avenir de la ville pour six ans. **Il est donc difficile d'espérer que des sujets ignorés pendant des années deviennent soudainement des priorités une fois le scrutin passé.** Les faits semblent malheureusement confirmer ce constat.

Notre engagement, lui, ne s'est pas arrêté le soir des élections. Nous continuerons à porter ces sujets au conseil municipal, à proposer des solutions et à défendre l'intérêt général, même lorsque cela consiste à rappeler des réalités que certains préféreraient ne pas entendre.

Nous vous souhaitons malgré tout, à toutes et à tous, une excellente rentrée, qu'elle soit scolaire, professionnelle ou associative. Nous espérons qu'elle sera synonyme de projets réussis et de sérénité.

Bien à vous

L. Thibault et les élus de la liste Engagés pour Boissy
www.engagespourboissy.fr

Boissy, c'est vous

Chères Boisséennes, chers Boisséens,

Toute l'équipe du groupe Boissy, c'est vous, souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée : reprise du travail, retour à l'école, aux associations, à vos projets pour Boissy. Nous restons, comme toujours, à votre écoute sur le terrain.

Cette rentrée s'accompagne pourtant d'un recul pour la vie démocratique locale. Le nouveau règlement intérieur du conseil municipal a réduit le nombre de caractères alloués à l'expression des groupes dans ce magazine, et supprime désormais toute photo dans nos tribunes. Nous nous y étions opposés : notre groupe a voté contre ce texte lors du dernier conseil municipal.

Ce recul ne frappe qu'un seul espace : la tribune, le seul endroit où les groupes s'expriment librement, sans filtre. Dans le reste de ce même magazine, les articles continuent, eux, d'offrir photographies et pages entières à la majorité municipale. Réduire notre parole tout en préservant la sienne, ce n'est pas un détail de mise en page : c'est affaiblir le pluralisme que chaque Boisséenne et chaque Boisséen est en droit d'attendre de son magazine municipal.

Malgré ces contraintes, nous continuerons à porter votre voix, à relayer vos préoccupations et à défendre une information locale plurielle et honnête, où toutes les sensibilités ont droit de cité.

Très belle rentrée à toutes et à tous.

F. Ngaliema, C. Michel, R. Guillemard, E. Brunissen
 Contact : boissycestvous@hotmail.com

Non inscrit

Conseiller municipal indépendant, sans appartenance à un groupe, j'ai choisi une opposition constructive : proposer plutôt que critiquer, dialoguer plutôt qu'opposer. Mon objectif est simple : être force de propositions concrètes pour notre ville, au service de chaque Boisséen, et savoir travailler avec tous quand l'intérêt général le commande.

Aly Keita

> PHARMACIES DE GARDES DE JOUR, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

Septembre

06/09 - 4 allée des Marchands - Marolles-en-Brie - 01 45 99 31 11

13/09 - 1 rue du Réveillon - Villecresnes - 01 45 99 02 38

20/09 - 1 rue du Temple - Sucy-en-Brie - 01 45 90 21 31

27/09 - Rue du Rocher - Santeny - 01 43 86 01 23

Octobre

04/10 - 28 bd Léon Révillon - Boissy-Saint-Léger - 01 45 95 42 46

11/10 - 17 av. du Président Wilson - Limeil-Brévannes - 01 56 32 67 70

18/10 - 5 place du Clos de Pac - Sucy-en-Brie - 01 45 90 28 32

25/10 - 73 rue du Lieutenant Dagorno - Villecresnes - 01 45 95 41 33

> PERMANENCES INFO-ÉNERGIE GRATUITES

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? **Des permanences gratuites sur rendez-vous** se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **16 septembre et 14 octobre** de 14h à 17h **au CTM**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.

Les permanences gratuites sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

> EN CAS DE VIOLENCES CONJUGALES, FAITES LE 3919 !



Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est accessible 24h/24 et 7j/7.

> VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET DE LA FAMILLE

◆ Un Premier Pas

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas. Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

01 89 11 94 94* (* Numéro non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

valdemarne.fr/unpremierpas



◆ C.I.D.F.F (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Permanence juridique et aides aux familles au CCAS, 7 bd Révillon.

Renseignements : 01 45 10 61 32

>Etat-civil

NAISSANCES

Avril

Irfan MEITE

Juin

Haroun SOUEI

Zakariya NIAKATE

Jérémy HOFFMANN

Juillet

Kenayah NGALEU NGAMENI

MARIAGES

Juin

Nicolas LAURENT et Pauline

TRAYAUD

Kévin LEBACLE et Laëtitia

LOUARN

Dayanne LOPES VIEIRA et Ro-

main DESTRUHAUT

Juillet

Amine HADJI et Cylia BOUSSAIR

Victor LEFAY et Lleana LOPEZ

Giuliano HUMBERT et Nawale

SERRARI

Frédéric GORM et Isabelle THO-

MASI

PACS

Juillet

Noémie RATO et Théo BIRON

Roxane MULINGHAUSEN et

Matthieu MAURY

DÉCÈS

Juin

Huu Luong TRUONG

Gérard NOËL

Michèle LIAGRE

Gérard ROSSI

Juillet

Françoise BAIS

Hasnia CHAHED

Jean-Paul GUILLAUMIN

Olivier SUIR

1 SAISON 1000 ÉMOTIONS

Rendez-vous dès le 19 septembre au Forum !

20 € les 3 spectacles

30 € les 10 places de cinéma

OCTOBRE ROSE

Divers animations

Marche et course «Boissy en Rose» - Samedi 3 octobre



L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.



- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit

01 84 04 05 30

5, rue Montaleau
94370 Sucy-en-Brie



petits-fils.com